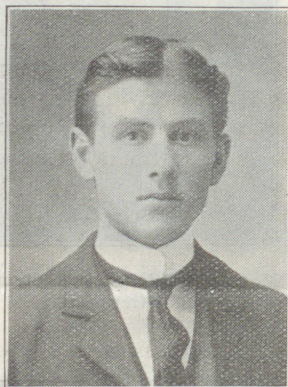


Nos zélateurs

Ceux qui contribuent au progrès
de l'Union St-Joseph
du Canada.



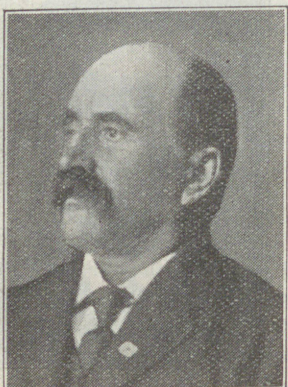
M. A. P. BELANGER,
St-François de Montmagny, Que.



M. JOS. CHAMBERLAND,
Ste. Rose du Dégé, Que.



M. FRANÇOIS PELLETIER,
Rivière du Loup, Qué.



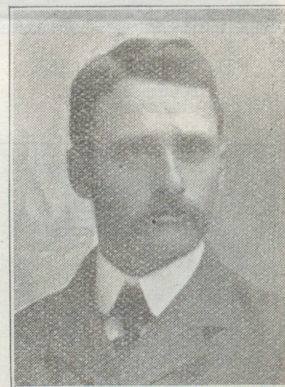
M. CHARLES DUMESNIL,
Coteau Station, Que.



M. DAMIEN GOURD,
Windsor, Ont.



M. RENÉ TRUDEL,
Windsor, Ont.



M. J. EDMOND BOIVIN, percepteur,
Cap Chat, Gaspé, Que.



Dr J. A. BIGONNESSE,
Montréal.

REMERCIEMENTS.

Cap Santé, 20 juillet. — M. Dagenais me prie de vous remercier de la promptitude que vous avez apportée à lui payer les bénéfices du décès de sa femme et ses bénéfices en maladie.

J. G. MORISSET.

Par monts et par vaux.

JUSTICE POUR LA RACE.

C'est fort à propos que "l'Action Sociale" énonçait, récemment, les justes et respectueuses demandes des Canadiens-français :

"Que Rome donne au diocèse, autant qu'il est humainement possible de le faire, un évêque parlant la langue et pouvant comprendre et respecter les aspirations de la race qui constitue dans ce diocèse la majorité de la population catholique ;

Que l'évêque donne à la paroisse un curé qui remplisse les mêmes conditions vis-à-vis de la race qui constitue la majorité de la population catholique de cette paroisse ;

Qu'on laisse les Canadiens-français des Etats-Unis et du Canada vivre en paix, et conserver intactes leur langue maternelle, leurs coutumes et leurs traditions nationales, — et cela précisément parce que ce développement traditionnel est pour les Canadiens-français, perdus au milieu de l'immense majorité anglo-saxonne et protestante du continent nord-américain, une sauvegarde et une protection pour leur foi ;

Qu'on n'oublie jamais, comme on l'a fait quelquefois au mépris de la Constitution même de notre pays, que le français est l'une des deux langues officielles du Canada. Il serait trop cruellement pénible au peuple canadien-français de voir des évêques et des prêtres de l'Eglise catholique interdire, soit dans les églises, soit dans les écoles de son pays, l'usage d'une langue qui a été consacré par le gouvernement impérial de la protestante Angleterre."

PAS EXIGEANT !

Un assimilateur à outrance, M. l'abbé John Talbot Smith, de New-York, déclare qu'il vient de constater avec étonnement les progrès accomplis par l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Il n'est pas exigeant ! C'est "progress à rebours" qu'il devrait dire. En effet, le nombre des catholiques, dans la république américaine, atteint au plus 15,000,000, tandis qu'il devrait être de 30,000,000 au moins. Mais il faut bien que les assimilateurs, petits et grands, prouvent à leur manière, c'est à dire avec des assertions gratuites ou avec des statistiques forgées, qu'ils sont les croisés du vingtième siècle, en Amérique....

MGR O. E. MATHIEU.

Nous avons appris avec joie la nomination de Monseigneur O. E. Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval de Québec, comme premier titulaire du nouveau diocèse de Regina, Saskatchewan.

En Monseigneur Mathieu, il faut reconnaître l'un des hommes les

plus distingués parmi nos contemporains, et l'un des hommes les plus éminents du clergé. C'est un homme dont la piété égale la science.

Qu'il reçoive l'hommage de nos humbles mais sincères félicitations. Puisse son apostolat être fructueux et puisse sa santé se prêter généreusement à la lourde tâche qui se dresse devant l'évêque d'un diocèse lointain où tout est encore à faire.

CONDOLEANCES

Ottawa, juillet. — Le bureau de direction du conseil local n° 1 a adopté unanimement la motion suivante à sa dernière assemblée régulière :

Que les membres de ce conseil ont appris avec un profond regret le malheur qui vient de frapper son dévoué président, M. le Dr Parent, par la perte de son épouse dévouée ;

Que les plus sincères condoléances de ce bureau soient offertes à M. le Dr Parent, ainsi qu'à sa famille ;

Que copie de la présente résolution soit transmise au "Prévoyant" pour publication ;

Que la somme de \$5. soit votée comme offrande spirituelle pour le repos de l'âme de la regrettée défunte.

E. J. LABELLE, sec.

Ottawa, 16 juillet. — A une assemblée spéciale des membres du bureau de direction du Conseil de district d'Ottawa de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 14 juillet dernier, la motion de condoléances suivante a été adoptée unanimement :

Que ce bureau désire offrir à son dévoué président, M. le Dr Parent, ses plus sincères condoléances pour le grand malheur qui vient de le frapper par suite de la mort de son épouse estimée ;

Qu'une couronne de fleurs soit déposée sur la tombe de la défunte comme témoignage d'estime ;

Que copie des présentes soit envoyée au "Prévoyant" pour publication.

E. J. LABELLE, sec.

Fort-William, 18 juillet. — Les membres du conseil local de Fort-William désirent exprimer le regret qu'ils éprouvent de la mort de Dame Azilda Charrette, épouse de leur dévoué secrétaire, Hector Tremblay, décédée à San Bernadino, Cal., le 22 juin. Ils offrent à la famille éplorée leurs plus sincères condoléances.

A. CARRIÈRE, sec.

St-Gabriel de Brandon, 5 juillet. — A une réunion de ce conseil, tenue le 4 juillet, il a été proposé par le Dr Sylvio Roch, secondé par M. Louis Jacques, et unanimement résolu :

Qu'une résolution de condoléances soit votée et adressée à M. P. H. Longpré, membre de ce conseil, à l'occasion de la mort de son fils Léo ;

Que copie de la présente soit transmise à M. P. H. Longpré, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. A. GAPOURY, sec.

Pointe Gatineau, 2 juillet. — A une assemblée des membres du conseil local de la Pointe Gatineau n° 14, tenue à la salle ordinaire de leurs séances le 2 juillet, il fut proposé par MM. T. J. Charron et le Dr L. C. Demers, secondé par MM. Jos. Galipeau et Adrien Charron : Que ce conseil a appris avec peine la mort du père d'un de ses dévoués membres, M. C. Noé Lamarche, et qu'il désire exprimer ses plus sincères sympathies à la famille dans le malheur qui la frappe ;

Et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille éplorée, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

C. A. CARUFEL, sec.